Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

Tarifs Communaux

à compter du 1er janvier 2026

Hôtel de Ville - Rue Maurice Ravel - 37260 MONTS
Tél : 02.47.34.11.80 – contact@monts.fr

Annexe à la délibération n°2025.09.08 du 16 décembre 2025

LOCATION DE L'ESPACE JEAN COCTEAU

	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations montoises	Particuliers, Professionnels et personnel de la commune	Associations Particuliers et professionnels
Location grande salle + cuisine			
Location 1/2 journée (en semaine)	185 €	230 €	390 €
Location journée	390 €	515 €	1.115 €
Location week-end ou 2 jours consécutifs	565 €	800 €	1.520 €
Forfaits location grande salle + cuisine + salle Jean Marais			
Une journée	490 €	635 €	1.255 €
Deux jours	715 €	920 €	1.770 €
Location grande salle la veille pour l'installation et décoration			
Journée	150 €	195 €	230 €
Après-midi	90 €	90 €	130 €
Forfait Loges			
Une journée	200 €	/	/
Deux jours	300 €	/	/
Forfait Chauffage (obligatoire)			
Par contrat de location Du 1er octobre au 31 mars	60 €*	60 €*	60€*

* Hors gratuité de la salle

1- Gratuité une journée par an pour les associations dont l'action contribue au rayonnement et à la vie de la Commune, pour une manifestation permettant à l'association de récolter des fonds pour financer des actions en relation avec son activité.

2- Gratuité à la journée pour les associations organisatrices d'événements à destination des Montois de plus de 60 ans et des anciens combattants (décision visant à favoriser le lien social de cette population).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

LOCATION DE SALLES

SAINT EXUPERY		
	COMMUNE	**HORS COMMUNE**
Particuliers, professionnels et personnel de la commune **(Tarif week-end)**	285 €	475 €
Associations et Comités de quartier *Réunion de travail – AG – Vin d'honneur.* **En semaine**	Gratuit	475 €
Associations et Comités de quartier *Occupation à but lucratif et pour toute activité non prévue dans les statuts*	285 €	475 €
Forfait Chauffage (obligatoire)		
Par contrat de location **Du 1er octobre au 31 mars**	30 €*	30 €*

SALLE DES GRIFFONNES		
	COMMUNE	**HORS COMMUNE**
Particuliers, professionnels et personnel de la commune **(24 heures maximum)**	200 €	350 €
Recueillement des familles suite à des obsèques	Gratuit	Gratuit
Associations et Comités de quartier *Réunion de travail, AG, vin d'honneur.*	Gratuit	Non mis à disposition
Forfait Chauffage (obligatoire)		
Par contrat de location **Du 1er octobre au 31 mars**	30 €*	30 €*

* Hors gratuité de la salle

SALLES DE LA MAIRIE ET SALLES ASSOCIATIVES			
	Associations montoises et Comités de quartier	**Partis politiques**	**Particuliers et professionnels et associations hors Monts**
Mairie *Robert Prunier* *Jacques Maurice* **Complexe sportif des Hautes Varennes** *Salle 1&2* *Salle 3* *Salle 4*	Gratuit	Gratuit toute l'année	*1ère heure de chaque journée de location :* 60 € *Pour chaque heure au-delà de la 1ère :* 45 €

GRANGE DOISNEAU	Mise à disposition gratuite une semaine par an, pour les particuliers, comités de quartier et associations organisant une exposition ouverte au public.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

LOCATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Associations montoises	Tout équipement sportif – Gratuit

SALLES	**Associations hors Monts Touraine Vallée de l'Indre**		**Associations hors territoire communautaire et entreprises**	
Horaires	Tarifs horaires	Journée 8h - 23h	Tarifs horaires	Journée 8h - 23h
Complexe sportif de Bois Foucher				
Gymnase (Grande salle)	16 €	195 €	32 €	235 €
Dojo	16 €	55 €	32 €	80 €
Salle parquet	16 €	55 €	32 €	80 €
Complexe des Griffonnes				
	16 €	235 €	32 €	465 €
Complexe sportif des Hautes Varennes				
Salle Claude Marionneau	16 €	235 €	32 €	290 €
Dojo Raymond Quettier	16 €	100 €	32 €	120 €
Salle Polyvalente	16 €	120 €	32 €	150 €
Structures artificielles d'escalade				
Facturation à l'heure pour tous les clubs extérieurs à Monts			35 €	

Tennis Municipaux	
Habitants de la CCTVI, personnel de la commune, et licenciés AS Monts Tennis 1 heure 30 par semaine	Gratuit

Les associations entrant dans l'une des catégories suivantes sont facturées au tarif « Entreprises » :

- les associations dont le fonctionnement n'est pas démocratique, pour lesquelles une des deux conditions suivantes n'est pas remplie :
  - **l'élection démocratique** régulière et périodique des dirigeants, à laquelle sont incités à participer l'ensemble des adhérents de l'association,
  - **un contrôle effectif sur la gestion** de l'organisme effectué par les membres de l'association,
- les associations de sport professionnel ; au moins un des sportifs du club, **vie du salaire** versé par l'association pour **pratiquer sa discipline sportive,**
- les associations de sport en entreprise ; plus de 50% des adhérents sont d**es salariés ou leurs ayant droit**, d'une même personnalité juridique.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

CIMETIERE

Intitulés	Durée	Renouvellement de concessions de 1 m²	Renouvellement et nouvelles concessions de concessions de 2 m²
Concession dans les cimetières	15 ans	70 €	135 €
	30 ans	115 €	225 €
	50 ans	160 €	320 €
Columbarium Concession d'une case 40 x 40 *(comprend un monument en granit)*	15 ans	435 €	
	30 ans	710 €	
Concessions cinéraires Concession d'un emplacement 80 x 80 *(mini caveau fourni)*	15 ans	255 €	
	30 ans	360 €	
	50 ans	510 €	
Taxe de superposition et d'urne supplémentaire	100 €		
Redevance de dispersion de cendres	60 €		

DROITS DE PLACE ET MARCHE

Droits de place au marché forain du samedi et mercredi matin	Occasionnel : facturation à la journée par mètre linéaire accessible au public.	2,50 €
	Abonnement annuel par mètre linéaire accessible au public (en cas de défaut de paiement de l'abonnement, le commerçant devra s'acquitter d'un droit de place occasionnel).	75 €
Emplacement voie publique	Camion magasin (outillages et autres articles) par jour de vente.	150 €
Occupation du domaine public par les commerçants	Par les commerçants disposant d'un local commercial à Monts (un arrêté d'autorisation personnelle d'occupation temporaire du domaine public devra être établi).	
	Terrasses (tarif mensuel)	1,50 €
Occupation du domaine public par les commerçants	Par les commerçants ambulants tels cirques, manèges, spectacles (hors marché forain) et autres...	
	Occasionnel : facturation à la journée sans électricité.	15 €
	Occasionnel : facturation à la journée avec électricité.	25 €
	Abonnement annuel 1 jour par semaine, sans électricité.	340 €
	Abonnement annuel 1 jour par semaine, avec électricité.	510 €
Emplacement de taxis	Abonnement annuel par véhicule.	55 €

PHOTOCOPIES

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

Par photocopie N/B délivrée au public sauf dossiers administratifs	0,60 €
Par photocopie N/B délivrée au public pour dossiers administratifs	Gratuit
Par photocopie N/B délivrée aux associations montoises	Gratuit

MATERIELS

Prêt du matériel de sonorisation de la ville	
Aux associations	Gratuit
Aux entreprises, particuliers et structures publiques lors d'une location de salle	120 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 037-213701592-20251216-20250908B-DE

CAUTIONS

Salle	Caution dégradation	Caution ménage
Espace Jean Cocteau	600 €	200 €
Espace Jean Cocteau + loges	850 €	300 €
Espace Jean Cocteau + gradins	1.200 €	400 €
Espace Jean Cocteau + loges + gradins	1.450 €	500 €
Salle des Griffonnes	500 €	100 €
Grange Doisneau	300 €	50 €
Salle Saint Exupéry	400 €	100 €
Salle Jacques Maurice	300 €	Sans objet
Equipements sportifs	600 €	200 €

Par badge d'accès aux équipements municipaux remis	20 €
Par clé des bâtiments municipaux remise	50 €

Délibération n°2019.04.09 du 23 avril 2019

Prêt du matériel de sonorisation de la ville	
Aux associations *Délibération n°2009.07.14 du 22 octobre 2009*	500 €
Aux entreprises, particuliers et structures publiques	1.000 €

Prêt de matériel aux associations montoises et organismes locaux lorsqu'ils organisent des manifestations sur le territoire communal	300 €

Délibération n°2019.04.07 du 23 avril 2019

Prêt de matériel pour le mini-golf municipal : un club et une balle	35 €

Délibération n°2017.04.06 du 17 mai 2017

Prêt de matériel pour le parcours de disc golf municipal : un disc	10 €

Délibération n°2021.08.17 du 22 juin 2021

Prêt du minibus aux associations	1.000 €

Délibération n°2022.09.12 du 18 octobre 2022

Fait à Monts,

Le Maire,
Laurent RICHARD

MAIRIE DE MONTS - 37260 (Indre-et-Loire)